

Taux de chômage localisés au 2e trimestre 2020

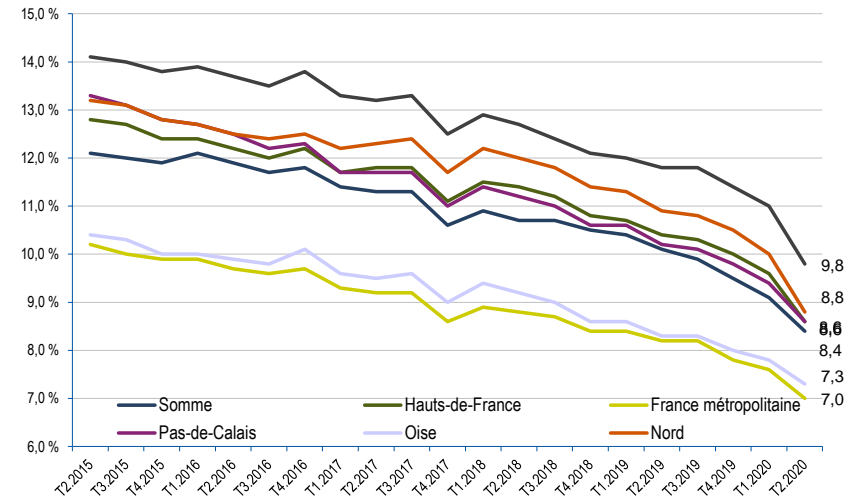
Taux de chômage localisés par département, en moyenne trimestrielle (données CVS)

Département	T2.2015	T2.2016	T2.2017	T2.2018	T2.2019	T1.2020	T2.2020	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)
Aisne	14,1 %	13,7 %	13,2 %	12,7 %	11,8 %	11,0 %	9,8 %	-1,2 pt	-2,0 pt
Nord	13,2 %	12,5 %	12,3 %	12,0 %	10,9 %	10,0 %	8,8 %	-1,2 pt	-2,1 pt
Oise	10,4 %	9,9 %	9,5 %	9,2 %	8,3 %	7,8 %	7,3 %	-0,5 pt	-1,0 pt
Pas-de-Calais	13,3 %	12,5 %	11,7 %	11,2 %	10,2 %	9,4 %	8,6 %	-0,8 pt	-1,6 pt
Somme	12,1 %	11,9 %	11,3 %	10,7 %	10,1 %	9,1 %	8,4 %	-0,7 pt	-1,7 pt
Région Hauts-de-France	12,8 %	12,2 %	11,8 %	11,4 %	10,4 %	9,6 %	8,6 %	-1,0 pt	-1,8 pt
France métropolitaine	10,2 %	9,7 %	9,2 %	8,8 %	8,2 %	7,6 %	7,0 %	-0,6 pt	-1,2 pt

Source : Insee - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Évolution du taux de chômage (données CVS)



Source : Insee - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

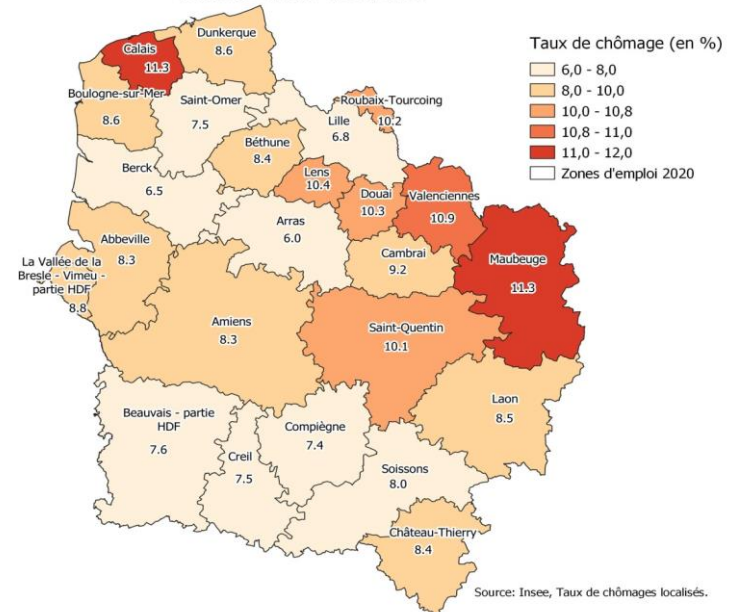
Taux de chômage localisés par zone d'emploi (données CVS) (30 premiers de France métropolitaine)

Classement	Zone d'emploi	T2.2019	T1.2020	T2.2020	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)
1	Agde – Pézenas	15,7 %	14,8 %	14,1 %	-0,7 pt	-1,6 pt
2	Sainte-Maxime	11,4 %	10,9 %	13,0 %	+2,1 pt	+1,6 pt
3	Arles - partie Occitanie	14,9 %	13,5 %	12,3 %	-1,2 pt	-2,6 pt
4	Calvi	10,5 %	9,8 %	11,6 %	+1,8 pt	+1,1 pt
5	Perpignan	13,9 %	12,6 %	11,4 %	-1,2 pt	-2,5 pt
5	Porto-Vecchio	10,1 %	9,5 %	11,4 %	+1,9 pt	+1,3 pt
7	Maubeuge	14,4 %	12,8 %	11,3 %	-1,5 pt	-3,1 pt
7	Alès - Le Vigan	13,9 %	12,6 %	11,3 %	-1,3 pt	-2,6 pt
7	Calais	13,5 %	12,5 %	11,3 %	-1,2 pt	-2,2 pt
7	Narbonne	13,5 %	12,2 %	11,3 %	-0,9 pt	-2,2 pt
11	Valenciennes	13,3 %	12,4 %	10,9 %	-1,5 pt	-2,4 pt
11	Forbach	12,7 %	12,0 %	10,9 %	-1,1 pt	-1,8 pt
13	Sète	12,7 %	11,6 %	10,8 %	-0,8 pt	-1,9 pt
14	Béziers	12,5 %	11,3 %	10,5 %	-0,8 pt	-2,0 pt
15	Lens	12,3 %	11,5 %	10,4 %	-1,1 pt	-1,9 pt
16	Douai	12,3 %	11,4 %	10,3 %	-1,1 pt	-2,0 pt
17	Roubaix-Tourcoing	13,0 %	11,7 %	10,2 %	-1,5 pt	-2,8 pt
18	Saint-Quentin	12,5 %	11,6 %	10,1 %	-1,5 pt	-2,4 pt
19	Vierzon	12,0 %	11,1 %	10,0 %	-1,1 pt	-2,0 pt
20	Montpellier	11,5 %	10,6 %	9,8 %	-0,8 pt	-1,7 pt
20	Aubenas	11,1 %	10,5 %	9,8 %	-0,7 pt	-1,3 pt
22	Bollène-Pierrelatte - partie PACA	12,1 %	10,7 %	9,7 %	-1,0 pt	-2,4 pt
23	Avignon - partie PACA	11,3 %	10,3 %	9,5 %	-0,8 pt	-1,8 pt
23	Fréjus	10,9 %	9,9 %	9,5 %	-0,4 pt	-1,4 pt
25	Nîmes	11,5 %	10,3 %	9,4 %	-0,9 pt	-2,1 pt
25	Royan	9,9 %	9,4 %	9,4 %	0,0 pt	-0,5 pt
27	Montargis	11,4 %	10,3 %	9,3 %	-1,0 pt	-2,1 pt
27	Saint-Dié-des-Vosges	11,1 %	10,2 %	9,3 %	-0,9 pt	-1,8 pt
27	Bagnols-sur-Cèze	11,2 %	10,0 %	9,3 %	-0,7 pt	-1,9 pt
30	Cambrai	11,5 %	10,5 %	9,2 %	-1,3 pt	-2,3 pt

Source : Insee - Taux de chômage localisés

* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Les taux de chômeurs localisés au 2e trimestre 2020 dans les Hauts-de-France



Source : Insee, Taux de chômeurs localisés.

Taux de chômage localisés par zone d'emploi, en moyenne trimestrielle (données CVS)

Zone d'emploi	T2.2015	T2.2016	T2.2017	T2.2018	T2.2019	T1.2020	T2.2020	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)	Évolution sur cinq ans
Abbeville	11,7 %	11,6 %	10,5 %	10,0 %	9,5 %	8,8 %	8,3 %	-0,5 pt	-1,2 pt	
Amiens	12,2 %	12,1 %	11,6 %	11,0 %	10,2 %	9,2 %	8,3 %	-0,9 pt	-1,9 pt	
Arras	9,5 %	9,0 %	8,5 %	8,2 %	7,4 %	6,7 %	6,0 %	-0,7 pt	-1,4 pt	
Berck	10,4 %	9,8 %	8,9 %	8,6 %	7,7 %	7,0 %	6,5 %	-0,5	-1,2 pt	
Béthune	12,7 %	12,1 %	11,2 %	10,9 %	10,0 %	9,3 %	8,4 %	-0,9 pt	-1,6 pt	
Boulogne-sur-Mer	14,2 %	13,3 %	11,9 %	11,4 %	10,4 %	9,3 %	8,6 %	-0,7 pt	-1,8 pt	
Calais	17,3 %	16,3 %	15,5 %	15,0 %	13,5 %	12,5 %	11,3 %	-1,2 pt	-2,2 pt	
Cambrai	13,5 %	13,0 %	12,7 %	12,7 %	11,5 %	10,5 %	9,2 %	-1,3 pt	-2,3 pt	
Château-Thierry	11,8 %	11,3 %	10,9 %	10,7 %	9,7 %	9,3 %	8,4 %	-0,9 pt	-1,3 pt	
Compiègne	10,4 %	10,0 %	9,6 %	9,3 %	8,4 %	7,9 %	7,4 %	-0,5 pt	-1,0 pt	
Creil	10,7 %	10,2 %	9,8 %	9,4 %	8,6 %	8,0 %	7,5 %	-0,5 pt	-1,1 pt	
Douai	14,4 %	13,5 %	13,5 %	13,1 %	12,3 %	11,4 %	10,3 %	-1,1 pt	-2,0 pt	
Dunkerque	11,7 %	11,6 %	11,3 %	11,1 %	10,1 %	9,4 %	8,6 %	-0,8 pt	-1,5 pt	
Laon	12,9 %	12,6 %	12,1 %	11,3 %	10,6 %	9,6 %	8,5 %	-1,1 pt	-2,1 pt	
Lens	16,1 %	15,1 %	14,1 %	13,5 %	12,3 %	11,5 %	10,4 %	-1,1 pt	-1,9 pt	
Lille	10,7 %	10,0 %	9,5 %	9,2 %	8,4 %	7,6 %	6,8 %	-0,8 pt	-1,6 pt	
Maubeuge	16,2 %	15,9 %	15,8 %	15,9 %	14,4 %	12,8 %	11,3 %	-1,5 pt	-3,1 pt	
Roubaix-Tourcoing	15,7 %	14,8 %	14,7 %	14,4 %	13,0 %	11,7 %	10,2 %	-1,5 pt	-2,8 pt	
Saint-Omer	11,9 %	11,0 %	10,6 %	9,8 %	8,9 %	8,1 %	7,5 %	-0,6 pt	-1,4 pt	
Saint-Quentin	14,9 %	14,4 %	14,0 %	13,4 %	12,5 %	11,6 %	10,1 %	-1,5 pt	-2,4 pt	
Soissons	11,4 %	11,0 %	10,6 %	9,8 %	9,2 %	8,7 %	8,0 %	-0,7 pt	-1,2 pt	
Valenciennes	15,1 %	14,6 %	14,8 %	14,3 %	13,3 %	12,4 %	10,9 %	-1,5 pt	-2,4 pt	
Beauvais - partie HDF	10,6 %	10,2 %	9,7 %	9,5 %	8,7 %	8,3 %	7,6 %	-0,7 pt	-1,1 pt	
La Vallée de la Bresle - Vimeu - partie HDF	11,8 %	11,5 %	10,4 %	9,8 %	9,4 %	9,0 %	8,8 %	-0,2 pt	-0,6 pt	

Source : Insee - Taux de chômage localisés

* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Méthodologie

Taux de chômage localisés (par régions, départements et zones d'emploi)

Les séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont estimées en moyenne trimestrielle. L'interprétation française du chômage BIT a été abandonnée au profit de l'interprétation européenne : la nouvelle dénomination "taux de chômage localisés" se substitue à celle de "chômage au sens du BIT". Ces données sont issues d'une synthèse de différentes sources : des données administratives sur l'emploi ; des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ; de l'enquête Emploi.

Le taux de chômage localisé est calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi), estimés ainsi :

- Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des DEFM.
- Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi.